

**MAIRIE DE  
BAGNOLET**



# **COMITE DE PILOTAGE DE LA CONSULTATION**

## ***RECONSTRUCTION DU COLLEGE TRAVAIL LANGEVIN***

### ***BAGNOLET***

***MERCREDI 31 MARS 2021***  
***REUNION PUBLIQUE EN VISIOCONFERENCE***

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

1. LE CAHIER DES CHARGES
2. 1<sup>er</sup> SCENARIO : LE SITE DES RIGONDES
3. 2<sup>e</sup> SCENARIO : LE STADE DE LA BRIQUETERIE
4. COMPARAISON
5. EQUIPEMENTS MUTUALISES
6. PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL TYPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
7. L'ORGANISATION D'UNE CONSULTATION POUR TRANCHER ENTRE DEUX OPTIONS

## CONCLUSION



- Collège pouvant accueillir 700 élèves
- Demi-pension de 400 rationnaires
- Accès PMR et normes environnementales
  
- Surfaces nécessaires : 10 000 m<sup>2</sup>
  - ✓ 7 500 m<sup>2</sup> pour le collège lui-même, dont
    - ✓ 1 750 m<sup>2</sup> de cour de récréation, et un jardin pédagogique
    - ✓ 350 m<sup>2</sup> de préau
    - ✓ 1 000 m<sup>2</sup> de plateau sportif
    - ✓ 4 logements de fonction
  - ✓ 2 500 m<sup>2</sup> pour le parking voitures et 2 roues
  
- Mise à disposition à titre gratuit du terrain par la Ville
- Conformité au PLUI : les deux sites sont tout deux situés en zone UE indice 91Anr.  
Obligation minimale de 15% de Pleine Terre (complétée par 20% de biotope supplémentaire)
- Enveloppe prévisionnelle de l'opération : 25 M €

## RECHERCHE D'UN SITE PROPICE A LA RECONSTRUCTION

*En raison de l'exigüité du terrain existant, plusieurs hypothèses de relocalisation du collège ont été étudiées, au stade des Rigondes et au stade de la Briqueterie.*





## LOCALISATION ET EMPRISE DU FUTUR COLLEGE



*Nota : Conservation des 2 terrains de football et mutualisation du parking et des vestiaires avec le projet du collège.*

## EQUIPEMENTS SPORTIFS DU SITE

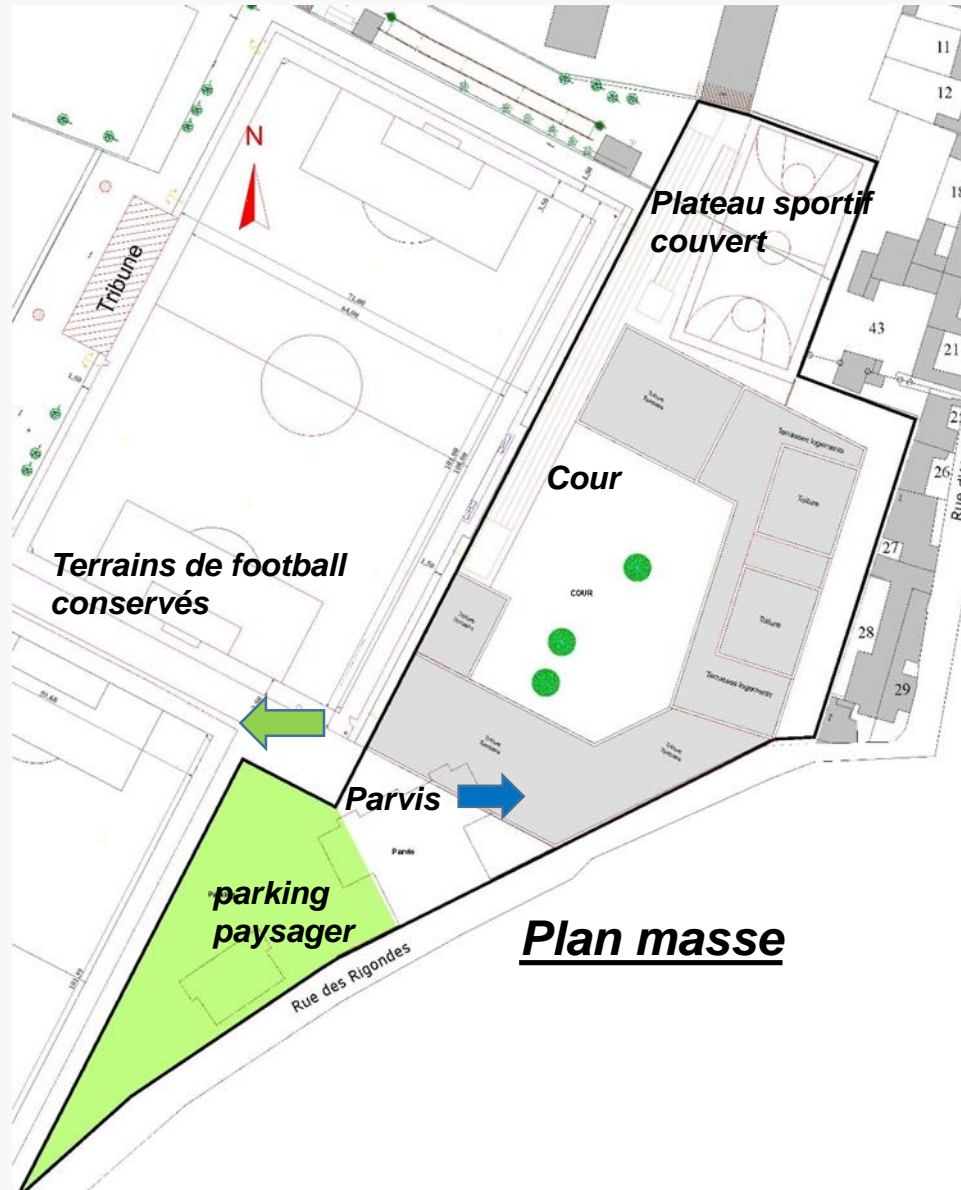
### Equipements actuels :

- 2 Terrains de Foot de 6000m<sup>2</sup> chacun
- 3 Terrains de tennis 578m<sup>2</sup> (supprimés)
- Tir à l'arc 6 couloirs (1682m<sup>2</sup> diminué à 1030 m<sup>2</sup>)
- Tribune (276 places dont 8 PMR)
- Vestiaires de foot
- Mutualisation du parking
- espaces verts non affectés à la pratique sportive 3 439 m<sup>2</sup>.

### Besoins

- Piste d'athlétisme
- Salle de gym fitness
- Salle de musculation
- Mur d'escalade
- Obtenir l'homologation pour un des 2 terrains de foot

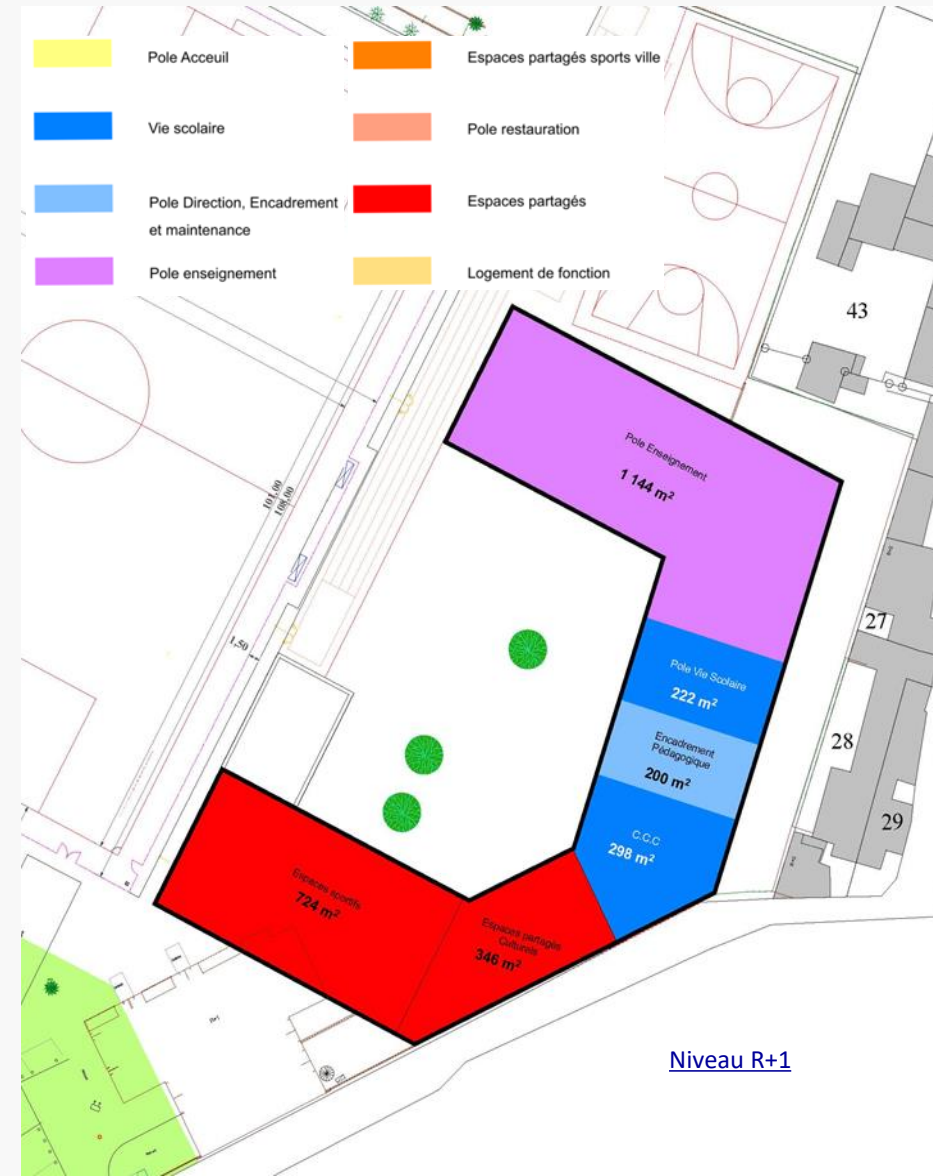
## FAISABILITE



- Cour : 1784 m<sup>2</sup>
- Préau : 350 m<sup>2</sup>
- Plateau sportif couvert : 1056 m<sup>2</sup>
- Terrain d'assiette : 10 000 m<sup>2</sup>
  
- Entrée collège →
- Entrée terrains de football →



## FAISABILITE

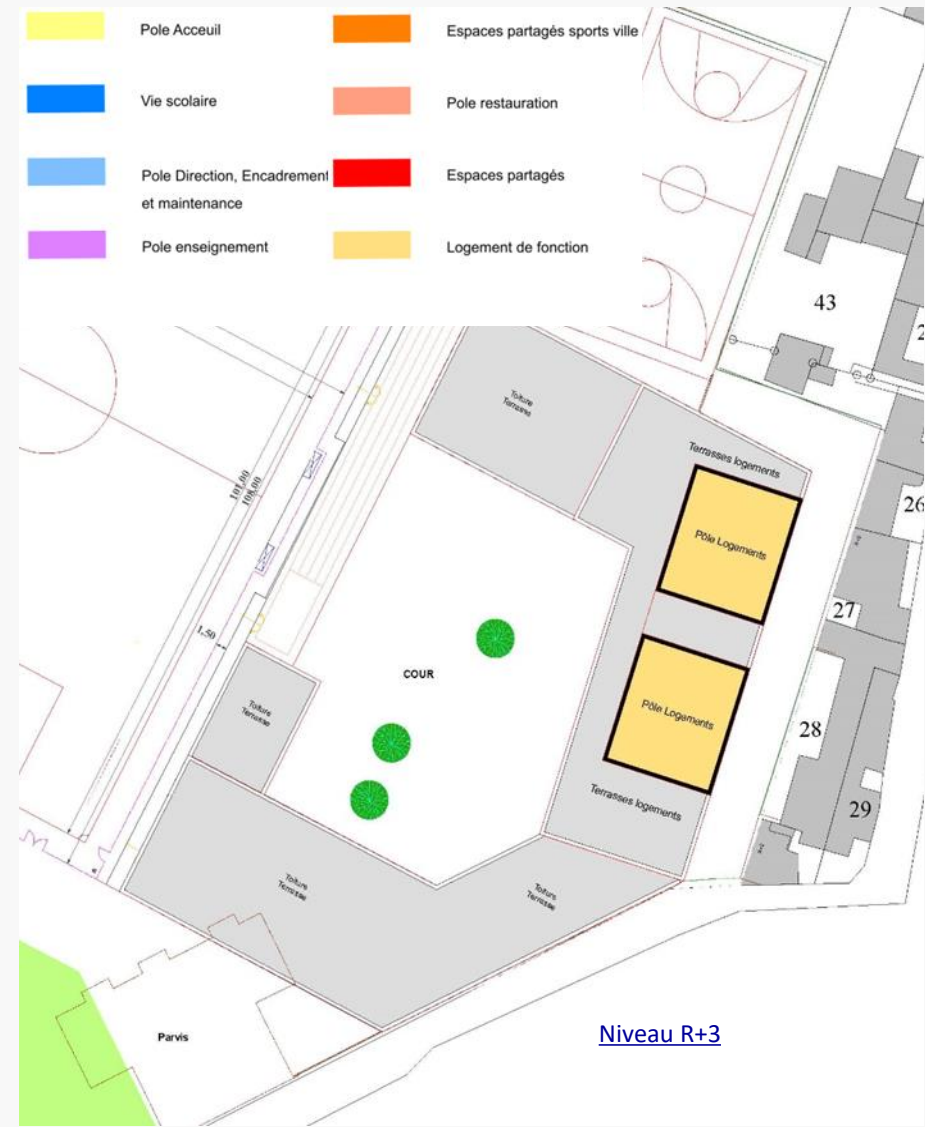




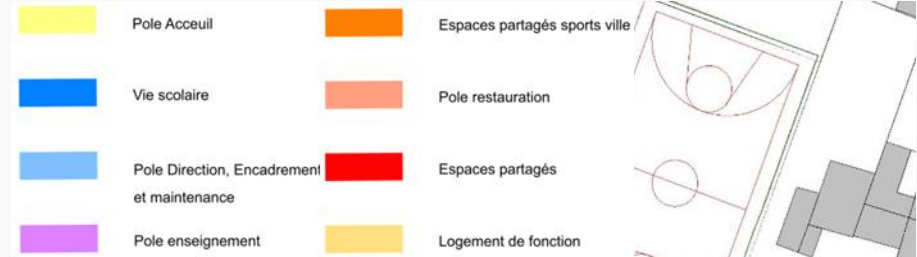
## FAISABILITE



Niveau R+2



Niveau R+3





## LOCALISATION ET EMPRISE DU FUTUR COLLEGE



## EQUIPEMENTS SPORTIFS DU SITE

### Equipements actuels :

- Terrain de 31 000m<sup>2</sup>
- Stade de 1970
- Equipements actuels :
  - Terrain de Rugby
  - Piste d'athlétisme
  - Salle de lutte
  - Salle de gym
  - Salle de musculation
  - Tribune
  - Espaces verts non affectés à la pratique sportive 13 129 m<sup>2</sup>.

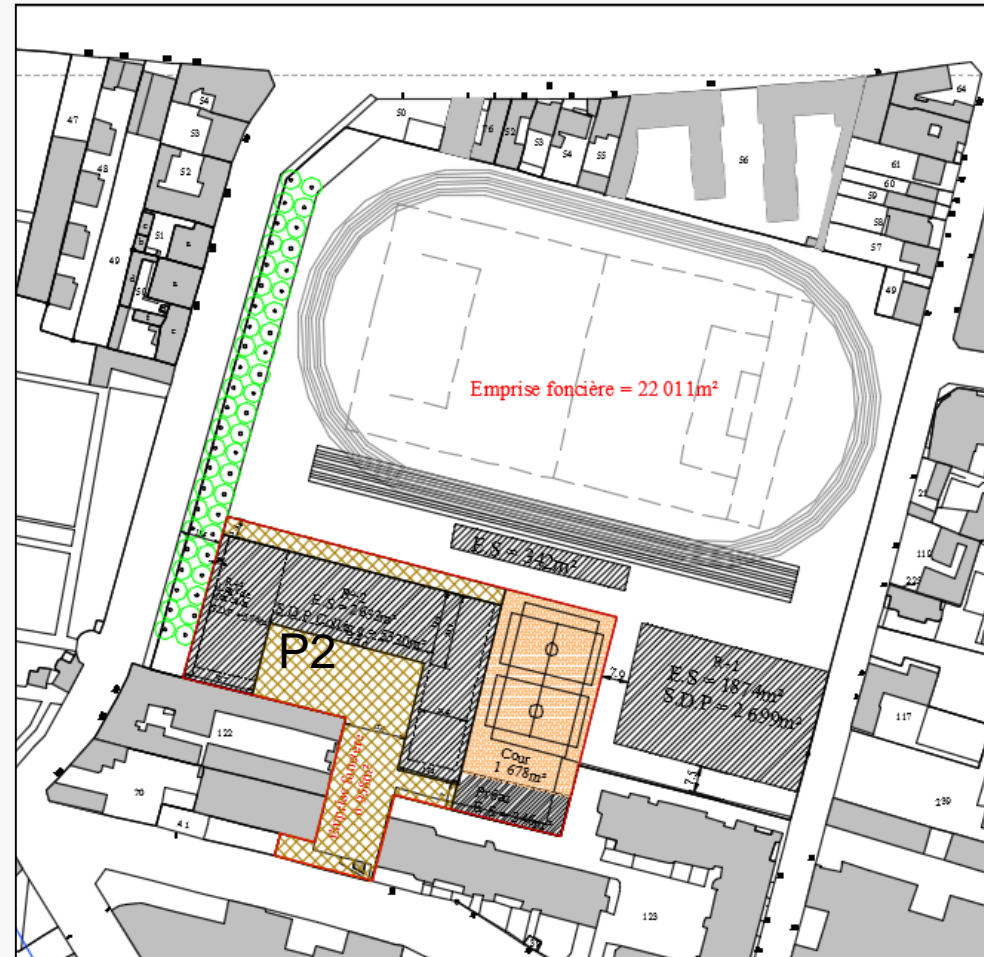
### Besoins (étude de faisabilité / ISC- Xavier Lauzeral - 2016)

- Terrain synthétique bien éclairé 115 x 73m (8395m<sup>2</sup>)
- Piste d'athlétisme de 6 couloirs, 8 couloirs en ligne droite
- Salle de gym fitness 450m<sup>2</sup>
- Salle de musculation 150m<sup>2</sup>
- Tribune 500 places
- Mur d'escalade 10m x 8 voies
- Salle de lutte à côté de la piscine aux Malassis (NPNRU)

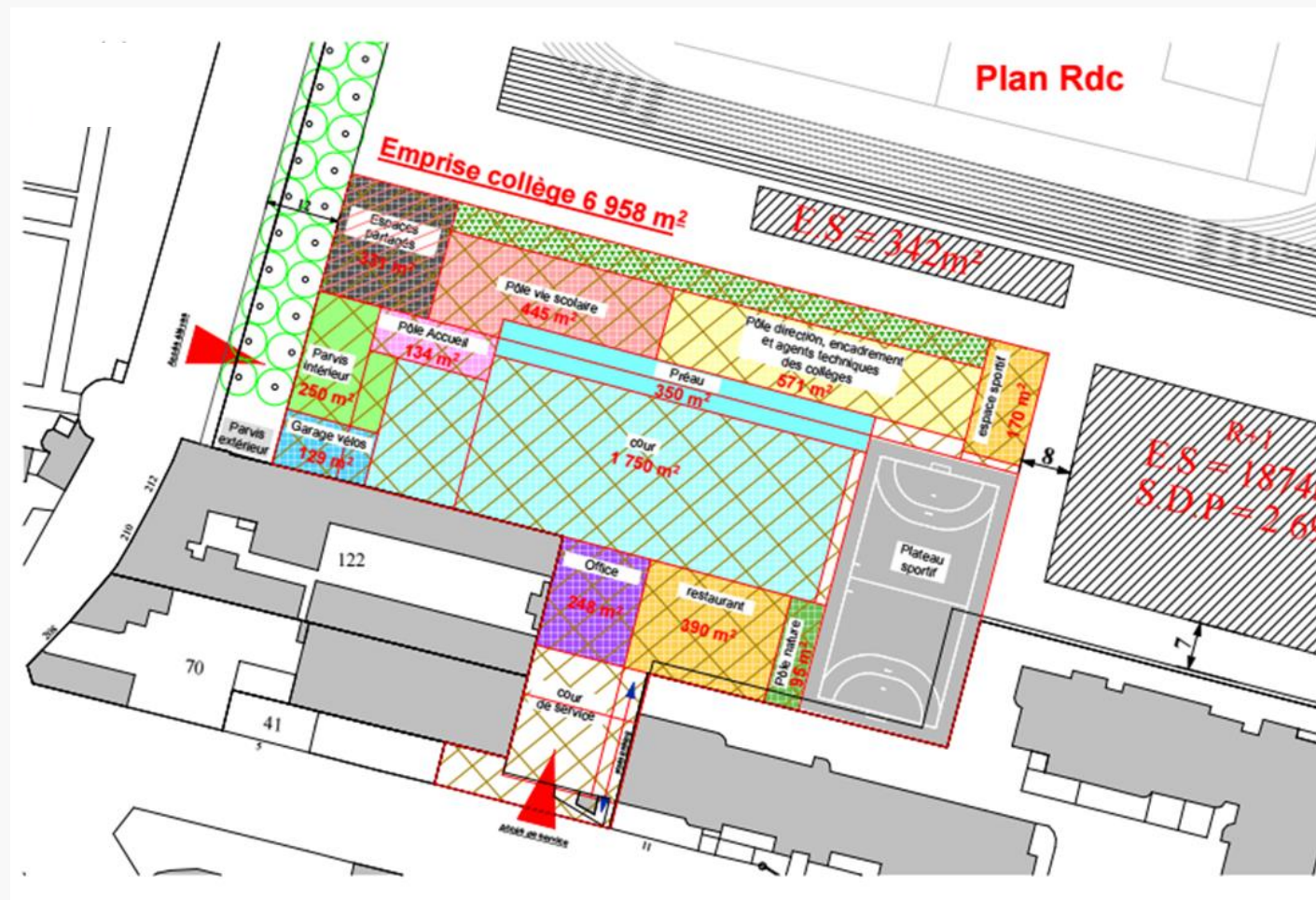


# SCENARIO 2 : LA BRIQUETERIE

La proposition de périmètre la mieux adaptée au programme de collège pour la Ville de Bagnolet a été présentée à la Direction du collège

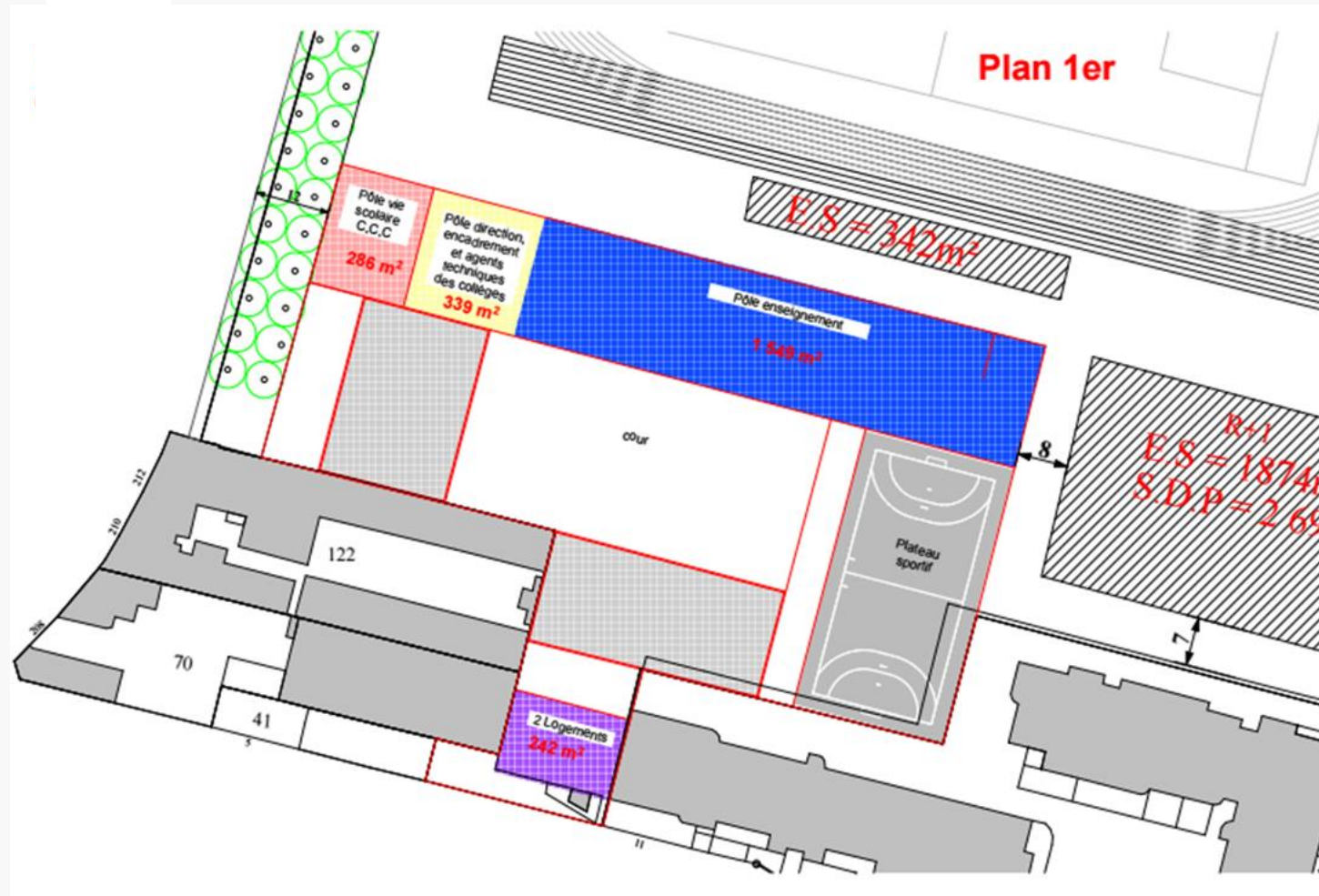


## FAISABILITE : REZ-DE-CHAUSSEE



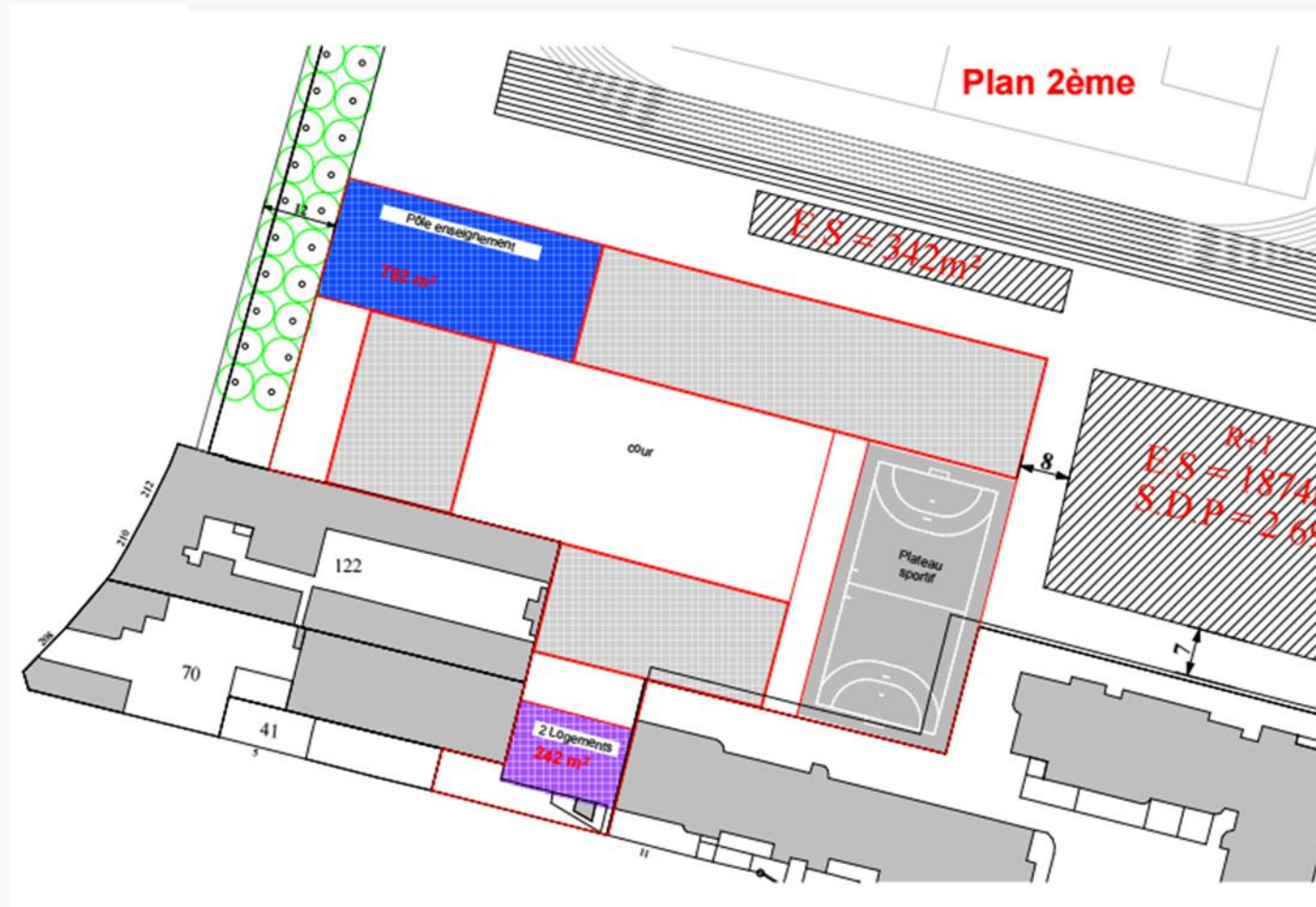
Les différents pôles fonctionnels s'articulent autour d'une cour de récréation orientée Sud. Un lien fonctionnel est assuré entre le collège et les équipements sportifs extérieurs.

FAISABILITE : R + 1



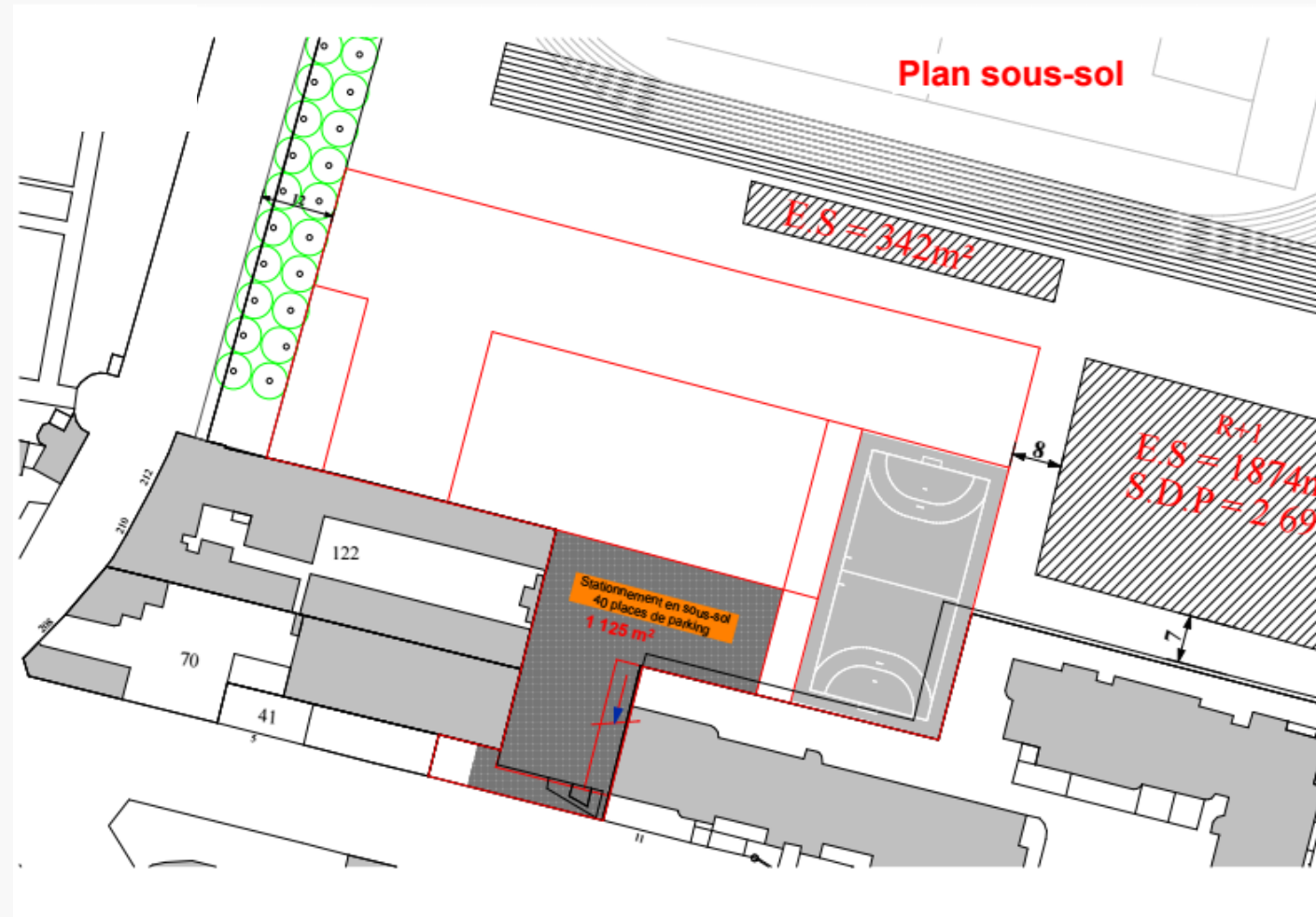


FAISABILITE : R + 2



Les bâtiments du collège n'excèdent pas les R+2

## FAISABILITE : SOUS SOL



Parking de 40 places en sous sol qui permet d'intégrer sans difficulté l'ensemble du programme d'un collège 700

## SCENARIO 1 : LES RIGONDES

- Emprise de 7500 m<sup>2</sup> (10 000 m<sup>2</sup> avec le parking)
- R+2/ R+3
- Cour de récréation de 1784 m<sup>2</sup>
- Préau de 350 m<sup>2</sup>
- Plateau sportif couvert de 1056 m<sup>2</sup>
- Parking de 44 places de stationnement
- Conservation des deux terrains de football
- Mutualisation du parking avec le collège
- Des vestiaires et annexes restitués à la ville, mutualisés avec le collège permettant un classement FFF de niveau 3
- Réaménagement de la rue des Rigondes (piste cyclable)

## SCENARIO 2 : LA BRIQUETERIE

- Emprise de 6958 m<sup>2</sup>
- R+2
- Cour 1750 m<sup>2</sup>
- Préau 342m<sup>2</sup>
- Plateau sportif 1678 m<sup>2</sup>
- Parking de 40 places en sous sol
- Création d'un mail de 1550m<sup>2</sup> planté côté S Carnot
- Collège orienté sur la rue Sadi Carnot (éloignement de l'école et du lycée pour éviter les croisements de flux)
- Equipements sportifs préservés côté Raspail et Hornet (maintien des activités du club sportif)
- Relief peu marqué favorable aux déplacements doux (vélo)



## SCENARIO 1 : LES RIGONDES

- **26 min à pied de la mairie (2,2km)**
- **9 min en vélo de la mairie**
- **17 min en bus (76, 318)**
  
- **33 min à pied du métro Gallieni**
- **12 min en vélo du métro Gallieni**
- **23 min en bus**
  
- 15 min à pied du métro mairie des Lilas, et en 2022 à 7 min à pied des futurs M11 (station Gainsbourg) et 7 min du T1

## SCENARIO 2 : LA BRIQUETERIE

- **19 min à pied de la mairie (1,7 km)**
- **7 min en vélo de la mairie**
- **12 min en bus (318)**
  
- **17 min à pied du métro Gallieni**
- **6 min en vélo du métro Gallieni**
- **23 min en bus**
  
- Au futur 15 min à pied du métro mairie des Lilas, et en 2022 à 7 min du futur M11 (station Gainsbourg), et 20 min du futur T1

- Salle multisports avec mur d'escalade 360 m2
- Terrain de multisport couvert de 1000m2
- Une salle polyvalente de 120 m2 pouvant servir entre autre
  - ✓ de studio de danse
  - ✓ de salle de spectacle/théâtre/concert/voix/danse pour des restitutions
- Salle d'exposition 60m2
- Vestiaires (4 vestiaires élèves, 6 vestiaires ville)
- Piste de course 700m2 et aires de saut 200m2

- ➔ **LE PROJET DE RECONSTRUCTION RESPECTERA LE PROGRAMME TYPE ENVIRONNEMENTAL DES COLLEGES SYNTHETISE CI-APRES**
- ➔ **UNE MISE A JOUR DE CE REFERENTIEL EST EN COURS ET S'ACHEVERA EN FIN D'ANNEE 2021**



## DEMARCHE HQE INTEGREE

- Le CD 93 a souhaité intégrer une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE®) dans ses opérations de construction ou de rénovation de collèges, afin d'en faire des projets exemplaires, en adéquation avec sa politique en faveur du développement durable.
- La démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale) a deux composantes :
  - ✓ Une démarche «Qualité Environnementale (QE) des bâtiments» pour l'amélioration de la QE des bâtiments.
  - ✓ Une démarche «Management Environnemental des opérations» pour l'organisation des opérations, afin d'optimiser la QE des bâtiments.

## DEMARCHE HQE INTEGREE

**→ Privilégier les choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage**

Choisir des procédés et des matériaux pour les façades, les revêtements et menuiseries extérieures, qui devront justifier de leurs qualités de vieillissement et de leur facilité d'entretien.

**→ Privilégier les choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage**

Assurer et sécuriser la facilité d'accès pour l'entretien du bâti (façades, toitures terrasses, menuiseries, vitreries)

**→ Choisir des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux et sanitaires de l'ouvrage**

## DEMARCHE HQE INTEGREE

### LES CIBLES DE MAITRISE DES IMPACTS DU BÂTIMENT SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

#### → Les cibles d'écoconstruction

- Cible 1 : Relation du bâtiment avec son environnement immédiat
- Cible 2 : Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- Cible 3 : Chantier à faible impact environnemental

#### → Les Cible d'écogestion

- Cible 4 : Gestion de l'énergie
- Cible 5 : Gestion de l'eau
- Cible 6 : Gestion des déchets d'activités
- Cible 7 : Maintenance, pérennité des performances environnementales

### LES CIBLES DE CREATION D'UN ENVIRONNEMENT INTERIEUR SATISFAISANT

#### → Les cibles de confort

- Cible 8 : Confort hygrothermique
- Cible 9 : Confort acoustique
- Cible 10 : Confort visuel
- Cible 11 : Confort olfactif

#### → Les Cible de santé

- Cible 12 : Qualité sanitaire des espaces
- Cible 13 : Qualité sanitaire de l'air
- Cible 14 : Qualité sanitaire de l'eau

LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE EST UNE CLEF D'ENTREE ET UNE COMPOSANTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU CADRE BÂTI



## MAITRISER LES MODES DE DEPLACEMENT ET FAVORISER CEUX QUI SONT LE MOINS POLLUANTS

- Assurer la proximité et la sécurité des accès aux transports en commun (bus, ramassage scolaire).
- Favoriser le recours aux déplacements doux.
- Concevoir un parc à vélos, visible en particulier de la loge, éclairé, abrité et sécurisé sur le parvis intérieur :
  - ✓ Pour les élèves avec un nombre de places de stationnement équivalent à 10% des effectifs.
  - ✓ Pour le personnel, sur le même espace que le parking des élèves, mais avec un accès sécurisé différencié, 10 places.
  - ✓ Pour les logements, dans le cas d'un bâtiment collectif de logements, prévoir un local vélo et poussettes et un local poubelle spécifique.
- Prévoir les installations pour véhicules électriques sur les parkings intérieurs ou extérieurs des logements de fonction et du collège

## PRESERVER ET AMELIORER LA QUALITE ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU SITE

- S'appuyer sur l'étude phytosanitaire et sur le diagnostic écologique de la parcelle  
Conserver les arbres remarquables ;
- Lors des travaux, tenir compte de la protection et de la conservation de la végétation remarquable.
- Prévoir tous les aménagements extérieurs à effectuer dans l'enceinte de l'opération dès la conception du projet.
- Privilégier une architecture favorable à la biodiversité.
- Améliorer le taux de végétalisation de la parcelle
- Prévoir la création d'un pôle nature pour développer des projets pédagogiques autour des thèmes espaces verts et biodiversité. Prévoir un emplacement de 50 m<sup>2</sup> environ pour : la création d'un jardin potager ou autres dispositifs pédagogiques, composteurs
- Prévoir une zone de stockage des déchets verts
- Intégrer de façon paysagère la gestion des eaux pluviales

**LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES SERONT ETUDIÉES A LA PHASE DE PROGRAMMATION EN FONCTION DU SITE RETENU. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL N'EN EST QU'A LA PHASE DE FAISABILITE.**

- Respect du cahier des charges standard « Collège 700 » du département, intégré (regroupement par pôles fonctionnels avec des surfaces précises)
- le collège fait partie du plan éco-collège
- panneaux solaires thermiques préconisés, toiture végétalisée à étudier par le programmiste
- Conforme aux normes BEPOS (Bâtiment à énergie positive) et HQE (à préciser). HQE oui
- Photovoltaïque, et/ou géothermie : le projet n'est qu'au stade des études de faisabilité, ces questions seront étudiées à la phase de programmation en fonction du site retenu puis avec les groupements de maîtrise d'œuvre
- Bâtiment passif : oui dans le programme environnemental
- Peintures à basse émission de polluants : oui dans le programme environnemental
- Maximisation des matériaux recyclables et recyclés : oui
- Compensation intégrale de la pleine terre et des arbres (suivant les ratios de la charte). Par exemple débitumer et végétaliser les cours du collège Travail actuel. A étudier, pourcentage de pleine terre
- Récupération/ infiltration des eaux de pluies : noues, bassins de rétention en toiture
- Espaces verts et potager : potager
- Parking à vélos en surface : oui pour les enfants et le personnel
- Restauration avec alternative végétarienne : offre végétarienne hebdomadaire



## IL S'AGIRA D'UNE VOTATION CITOYENNE

*organisée sur le même type que la votation sur le mode de gestion de l'eau*

### **OBJECTIF :**

Trancher le choix du site d'implantation du futur collège : choix entre deux sites

## PRINCIPE D'ORGANISATION DE LA VOTATION CITOYENNE

- Souplesse dans la définition du corps électoral : ouverture aux résident.e.s bagnoletais.es à partir de 16 ans, y compris les citoyens non inscrits sur les listes électorales
- Décision non contraignante juridiquement
- Votation papier avec urnes et isolements
- Votation en fonction du lieu de résidence avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Un point de vote par quartier
- Tenue de listes d'émargement par points de vote

Le coût de l'organisation sera à supporter intégralement par la Ville

## LA QUESTION DU CALENDRIER

### → **UNE JOURNEE DE VOTE A CHOISIR**

LE DIMANCHE 27 JUIN 2021

OU

LE SAMEDI 26 JUIN 2021

### → **QUELLE AMPLITUDE HORAIRE ?**

HORAIRES CLASSIQUE 8h – 20h

OU

HORAIRES ADAPTE 9H – 18h



## UNE QUESTION AVEC DEUX OPTIONS

Où préférez-vous que le futur collège TRAVAIL LANGEVIN soit reconstruit ?



Le stade des  
RIGONDES



Le parc des sports  
de la BRIQUETERIE

MERCI DE  
VOTRE ATTENTION

Mairie de  
Bagnolet

